

# Doctorat de premier cycle en pharmacie : système de notation

## Contexte d'évaluation

Voici les étapes du processus de notation et le système de notation en vigueur dans les cours, excluant les stages et les cours CSSS, du programme de doctorat de premier cycle en pharmacie.

### 1. Résultat octroyé par la personne enseignante

- Elle indique au plan de cours les évaluations et les modalités qui serviront à établir le score final au cours.
- Elle procède à la correction de chaque évaluation selon les modalités indiquées.
- Chaque note attribuée à une étudiante ou un étudiant lors d'une évaluation est par la suite affichée sur la page StudiUM du cours.
- Au terme d'un trimestre, toutes les notes obtenues dans un cours sont compilées afin d'établir un score final.
- Pour chaque cours, une moyenne de groupe et un écart-type de groupe sont calculés à partir des scores finaux.



### 2. Attribution de la note littérale

- La conversion des scores finaux en note littérale s'effectue selon le modèle normatif décrit à la Figure 1. Il attribue la note littérale B+ aux scores finaux environnant la moyenne de groupe et considère 60 % comme note de passage, sauf exception.
- Dans un premier temps, le score final de chaque étudiante ou étudiant est converti en Score Z selon la formule :  $\text{Score Z} = (\text{Score final} - \text{Moyenne de groupe}) / \text{Écart-type de groupe}$ .
- Dans un deuxième temps, le Score Z de chaque étudiante ou étudiant est converti en note littérale.
- Dans un dernier temps, la conversion en note littérale est réévaluée afin de tenir compte des particularités observées dans la distribution des scores finaux (ex. moyenne de groupe très élevée ou très basse; aucun vs de très nombreux scores sous la barre des 60 %, etc.)



### 4. Affichage de la note finale littérale dans le centre étudiant

- Les relevés de notes sont émis officiellement selon un calendrier universitaire dont les dates sont diffusées sur le site du [bureau du Registraire de l'Université](#).
- [Voir le barème de notation littérale en vigueur à l'UdeM](#)**



### 5. Quelques statistiques

À partir d'un échantillon tiré au hasard de vingt (20) cours tenus durant les cinq (5) dernières années, dans neuf (9) cours sur dix (10) la note de passage a été maintenue à 60 %. Pour les autres cours, la note de passage a été fixée sous la barre des 60 % (50 % et 58 %). En moyenne, 33,4 % d'un groupe se voit octroyer une note égale ou au-delà de A-, 88,4 % une note égale ou au-delà de B-, 95,8 % une note égale ou au-delà de C tandis que 4,2 % des étudiants et étudiantes reçoivent une note inférieure à C.

Dans ces cours, les moyennes des scores en % ont fluctué entre 73,8 % et 86,6 % (moyenne de 80,2 %). L'écart-type a varié entre 4,1 % et 9,5 % (moyenne de 6,9 %). Le score maximal en % a évolué entre 86,9 % et 98,8 % (moyenne de 94,4 %). À son tour, le score minimal en % a été observé entre 36,6 % et 67,7 % (moyenne de 54,8 %). Finalement, le score Z au seuil de passage a fluctué entre -2 et -4,74 pour s'établir en moyenne à -3,176.



### 3. Validation de la note du cours par le jury

- Tous les responsables de cours se réunissent à la fin d'un trimestre dans ce qui est appelé un jury d'examen afin de discuter puis d'entériner toutes les notes littérales attribuées à chacun des cours.
- Participent également à ce jury d'examen, la personne responsable de programme, la personne vice-doyenne aux études en pharmacie et à la vie étudiante ainsi que la personne conseillère en gestion des études.
- Les notes littérales affichées au Centre étudiant font l'objet de l'approbation finale de la personne responsable de programme.

Figure 1. Échelle de Score Z

A+	A	A-	B+	B	B-	C+	C	C-	D+	D	E	F
1,5	1,0	0,5	-0,25	-0,75	-1,25*	-1,5*	-1,75*	-2,0*	-2,15*	-2,3* (60%)		

\* Seuil flexible selon la distribution des résultats (contrainte par le seuil de réussite à 60 %)